

RAPPORT N° 02/2-49
au Conseil Municipal

OBJET

CONVENTION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DE L'ADPE
TARIFICATION DES PRESTATIONS A PARTIR DU 1ER JANVIER 2002

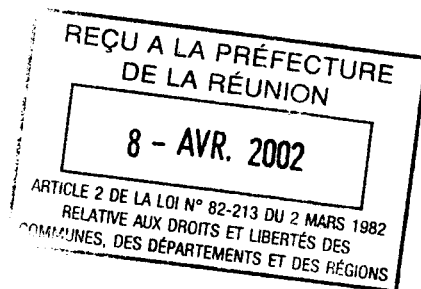
Par Délibérations n° 94/5-34 et n° 94/6-54 des 27 juillet et 24 septembre 1994, le Conseil Municipal a confirmé la mission de délégation de service public de promotion économique confiée à l'ADPE.

Conformément aux termes de la Convention passée avec cet organisme, toute nouvelle grille tarifaire est soumise l'aval du Conseil Municipal. Avec le passage à l'euro, l'ensemble des tarifs ont été revus et vous sont proposés en annexe.

Je vous demande de vous prononcer sur cette nouvelle grille tarifaire, mise en œuvre rétroactivement au 1er janvier 2002.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE MAIRE
René-Paul VICTORIA



René-Paul Victoria

DELIBERATION N° 02/2-49
du Conseil Municipal
en séance du mercredi 27 mars 2002

OBJET

**CONVENTION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DE L'ADPE
TARIFICATION DES PRESTATIONS A PARTIR DU 1ER JANVIER 2002**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 02/2-49 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Hervé MARODON, Conseiller Municipal, présenté au nom de la Commission Finances et Administration Générale ;

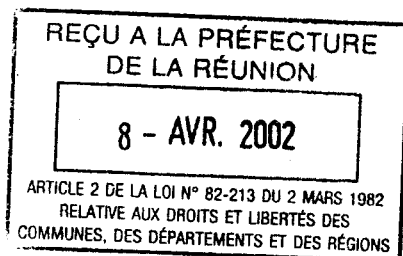
Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE
(5 abstentions - dont 2 par procuration)**

Adopte la nouvelle grille tarifaire des prestations de l'ADPE, applicable à partir du 1er janvier 2002.

Pour extrait certifié conforme
Fait à Saint-Denis le, - 4 AVR. 2002

**LE MAIRE
René-Paul VICTORIA**



Signature of René-Paul Victoria over a circular official stamp of the Commune de Saint-Denis.

TARIFS DES PRESTATIONS DU PARC DES EXPOSITIONS ET DES CONGRES DE LA VILLE DE SAINT-DENIS - ANNEE 2002 -

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis
en séance du mercredi 27 mars 2002
et annexé à la Délibération n°

(TARIFS EN EUROS)

LE MAIRE
René-Paul VICTORIA



page 1/6

Tarifs de locations des locaux

Tarifs prestations complémentaires

Éléments de stands

page 2/6

Matériel spécifique des salles de conférence

page 3/6

Mobilier de stand ou de location

page 3/6

Tarifs Matériel de traduction simultanée

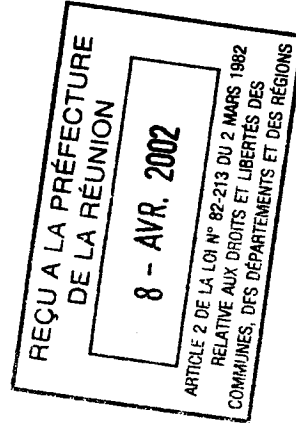
page 4/6

Tarifs Prestations concours

page 5/6

Grille tarifaire d'utilisation des locaux

page 6/6



TARIFS DE LOCATION DES LOCAUX

Structures	Surface totale (m ²)	Prix du m ² par jour HT (€)	Prix de la salle par jour HT (€)	Prix TTC (€) TVA 8,5%
Hall A (traité acoustiquement)	2650	1,80	4 770,00	5 175,45
Hall B (traité acoustiquement)	2950	1,80	5 310,00	5 761,35
Hall C	1950	1,80	3 510,00	3 808,35
Structure tendue Hall D	700	1,25	875,00	949,38
Structure tendue Hall E	1000	1,25	1 250,00	1 356,25
Cour intérieure	2500	0,50	1 250,00	1 356,25
Salle A (sonorisée, climatisée)	180	2,80	504,00	546,84
Salle B (climatisée)	60	2,80	168,00	182,28
Salle C (climatisée)	250	2,50	625,00	678,13
Salle D (climatisée)	95	2,50	237,50	257,69
Salle E (climatisée)	220	2,50	550,00	596,75
Salle F (climatisée)	190	2,50	475,00	515,38
Salle de presse	40	2,80	112,00	121,52
Restaurant du parc	510	3,29	1 680,00	1 822,80

MAJORATIONS

27,00 € HT / heure	de 17h00 à 24 h00 et de 00h00 à 8h00 et les jours fériés ainsi que les samedis pour la permanence d'un technicien ou d'un administratif
75,00 € HT / heure	de 17h00 à 24 h00 et de 00h00 à 8h00 et les jours fériés ainsi que les samedis pour la permanence d'un Cadre
100,00 € HT / heure	de 17h00 à 24 h00 et de 00h00 à 8h00 et les jours fériés ainsi que les samedis pour la permanence d'un électricien pour intervention TGBT (heures normales : 35 Euros.)
107,00 € HT	astreinte d'un électricien pour intervention TGBT / semaine
610,00 € HT	si location d'une partie d'un hall (montage de la cloison de séparation)

CAUTIONS

A partir de 765 € selon le devis
Cette caution ne sera pas encaissée et sera rendue à la fin de la location

PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES 1

ELEMENTS DE STAND

Désignation	Unité	Prix unitaire HT (€) (forfait)	Prix unitaire TTC (€) (forfait)
Cloison de stand	mètre linéaire	9,15	9,93
Enseigne avec lettrage		15,25	16,55
Moquette	m ²	3,50	3,80
Pose moquette	m ²	3,85	4,18
Films plastiques	m ²	0,50	0,54

Soit un stand de 9 m² équipé de moquette + enseigne

$$= (9 * 9,15) + 15,25 + 9 * (3,5 + 3,85 + 0,5)$$

soit 168,25 € HT
et 182,55 € TTC

Soit un stand de 9 m² équipé de moquette + enseigne + électricité

$$= (9 * 9,15) + 15,25 + 9 * (3,5 + 3,85 + 0,5) + 54$$

soit 222,25 € HT
et 241,14 € TTC

Soit un stand de 9 m² équipé de moquette + enseigne + électricité + moquette dans les allées

$$= (9 * 9,15) + 15,25 + 9 * 2 * (3,5 + 3,85 + 0,5) + 54$$

soit 292,90 € HT
et 317,80 € TTC

AUTRES PRESTATIONS TECHNIQUES

Désignation	Prix unitaire HT (€) (forfait)
Point d'eau	107,00
Installation téléphone	92,00
Electricité	54,00

PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES 2

MATERIEL SPECIFIQUE AUX SALLES DE CONFERENCE

Désignation	Prix unitaire HT par lr. (€)
Télévision	23,00
Magnétoscope	39,00
Projecteur Diapos+ Ecran	70,00
Rétroprojecteur + Ecran	70,00
Paperboard (papier + feutre)	23,00
Frais d'installation	30,00

MOBILIER DE STAND OU DE LOCATION

Désignation	Prix unitaire HT par lr. (€)
Bahut	13,00
Comptoir	14,00
Table basse ronde	9,50
Chaufrageuse	9,50
Meuble bar	23,00
Tabouret bar	8,00
Podium m ² (h : 1,20 - 1,40)	13,00
<= 40 tables standards (forfait)	7,00
> 50 - 100 tables standards	6,65
> 100 =<150	6,30
> 150 =< 200	5,95
<= 100 chaises (forfait)	2,50
> 100 chaises =<200	2,15
> 200 =< 300	2,00
> 300- =< 400	1,95
> 400 =< 500	1,80
> 500 =< 600	1,70

MATERIEL DE TRADUCTION SIMULTANEE

TARIFS

Désignation	Prix HT par jr (€)	Matériel A.D.P.E. disponible
1 pupitre interprète double	70,00	3
1 émetteur infrarouge et unité centrale	245,00	1
1 radiateurs infra rouge	76,00	3
1 récepteur	7,00	97
Cabine pour interprètes de conférence insonorisée	430,00	1
Assurance	115,00	
1 technicien de 8h à 17h (soit 8h00)	460,00	
heure supplémentaire au-delà de 17h00	92,00	

Tarif dégressif appliqué à partir du 3ème jour de location (- 50 % sur le tarif matériel)

Frais de transport et autres frais	
- 15 km (forfait)	62,00
- 30 km (forfait)	92,00
+ 30 km	1,60 par km
	23,00 par repas

TARIFS PRESTATIONS CONCOURS

Désignation	Prix unitaire HT par jr (€)
Table et chaise individuelle pour examen / concours	10,00

TARIFS CONCOURS CONVENTION SATPN

Désignation	Prix unitaire HT par jr (€)
Table et chaise individuelle pour examen / concours	8,00
Table et chaise individuelle pour examen / concours	6,00

A partir du 2ème jour

TARIFS CONCOURS CONVENTION RECTORAT

Désignation	Prix unitaire HT par jr (€)
Table et chaise individuelle pour examen / concours	8,00
Table et chaise individuelle pour examen / concours	6,00

A partir du 2ème jour

TARIFS CONCOURS CONVENTION DIRECTION DES DOUANES

Désignation	Prix unitaire HT par jr (€)
Table et chaise individuelle pour examen / concours	6,50

50% de réduction à partir du 2ème jour

GRILLE TARIFAIRE D'UTILISATION PREFERENTIELLE DU PARC DES EXPOSITIONS ET DES CONGRES DE LA VILLE DE SAINT - DENIS

Utilisateurs	Prestations	Location de locaux	Location de matériel	Personnel		Matériel de l'ADPE	Autres services Personnel temporaire	
				Heures normales	Heures supplémentaires			
Sans paiement par des tiers Donnant lieu à paiement par des tiers	Commune de St-Denis et organismes associatifs paramunicipaux	0% (gratuit)	0% (gratuit)	0% (gratuit)	Coût de revient	0%	100%	
		0% (gratuit)	0% (gratuit)	0% (gratuit)	100%	0%	100%	
Association à activité non commerciale (si la location donne lieu à une activité commerciale, le bénéficiaire entre dans la catégorie Autres) Assemblée Générale et Conseils d'Administration associatifs et syndicaux à caractère sociale Association à but humanitaire	Occupation par des tiers agréés par la commune	80%	80%	80%	100%	100%	100%	
		80%	80%	80%	100%	100%	100%	
		50%	50%	50%	100%	50%	100%	
Autres occupations ponctuelles notamment commerciales (même associatives) Congrès extérieurs Occupations annuelles, pluriannuelles Occupation nouvelle majeure Occupations partenariales Concours Formule Séminaires / Réunions	Autres commerciaux (4)	100%	100%	100%	100%	100%	100%	
		50%	50%	50%	100%	100%	100%	
		100 %	100%	100%	100%	100%	100%	
		}	}	}	}	}	}	}
		}	}	}	}	}	}	}
Occupations familiales des Salles E et F	Occupations familiales des Salles E et F	Un coût à la place de 10 Euros HT sera appliqué sauf conventions particulières 30 Euros HT/personne prestation complète (2 pauses café + déjeuner + salle + matériel Audio-visuel disponible) minimum 50 pers		Cautions uniques	100%	100%	100%	
		Forfait de location						
		549,00 €						
		382,00 €						
Occupations familiales Salle E				382,00 €	100%	100%	100%	
Occupations familiales Salle E					100%	100%	100%	
Occupations familiales Salle F					100%	100%	100%	

NB : 1) En cas d'occupation relevant de 2 catégories d'utilisateurs, les conditions tarifaires les plus élevées sont applicables. 2) Les coûts d'utilisations sont indiqués en pourcentage du prix de base des prestations. 3) Les occupations de tiers agréés par la commune et ayant une assise géographique sur la seule commune de St-Denis se verront appliquer une réduction supplémentaire de 10%. 4) Les tarifs de la grille peuvent faire l'objet de négociations jusqu'au prix de revient minimum pour partie des prestations si besoin est, conformément à l'esprit de l'article 4 "Priorités d'action" paragraphe 5 et l'article 5 "Conditions préférentielles" paragraphe d. de la convention de mission de délégation de service public.